

## Intervention n°8

### 13h30 à 14h > L'ECOTOURISME « Nature », une opportunité d'enrichir notre biodiversité en profitant doublement aux territoires ruraux ?

Reconnecter, réconcilier les hommes et nature est une nécessité. Études à l'appui, les espaces naturels sont devenus vitaux pour se ressourcer, s'aérer. Pour les zones rurales en mal de revenus, une riche nature, des paysages ouverts, des forêts variées constituent un potentiel socio-économique à haute valeur ajoutée dont certaines communes prennent conscience ! Partons notamment du côté des Plateaux des Tailles (Vielsalm) et de Saint-Hubert afin d'étudier cette possibilité.

*Marc DUFRÊNE - biologiste, spécialiste des services écosystémiques, Pr. Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège*

**Présentation de l'intervenant :**

**Contact :** [marc.dufrene@uliege.be](mailto:marc.dufrene@uliege.be)

Monsieur Marc Dufrêne est biologiste de formation, professeur à la Faculté d'agronomie de l'ULiège où il enseigne et développe des projets de recherche à la fois sur la protection, la gestion et la restauration de la biodiversité et sur l'évaluation des services écosystémiques qu'elle devrait mieux assurer. Le but général est d'arriver à co-construire des paysages du futur qui soient plus résilients, capables de mieux répondre aux besoins d'une large diversité d'acteurs et de s'adapter aux changements globaux. Il nous explique le rôle que l'écotourisme pourrait utilement jouer à ce niveau.

**Préalable :** L'intervention de Monsieur Dufrêne s'accompagne de nombreux schémas. Nous vous invitons à consulter le compte-rendu en lien avec la présentation PPT annexée.

### Quel intérêt la nature peut représenter en terme de développement économique et sociaux en Ardenne ?

**Depuis plusieurs années, le lien à la nature et sa protection s'affirme parmi les attentes et les préoccupations des citoyens et des politiques de l'Europe.**

- ✓ La préservation de la nature est reprise dans le **Green Deal Européen**, appelé aussi Pacte Vert pour l'Europe. Ce pacte est un ensemble de projets et d'initiatives politiques suggérées par la Commission européenne visant à rendre l'Europe plus verte d'ici 2030.
- ✓ Par ailleurs, **la demande des citoyens est de plus en plus forte** pour des activités de randonnées, de recherche de nature, de naturalité, d'émotions, d'enchantement en lien avec la nature.

**La nature est donc un vrai gisement économique** pour un tourisme diffus à haut potentiel revitalisant pour des territoires épuisés. **Son potentiel est sous-évalué actuellement.**

**Un constat de manque et de rupture sur le terrain :**

Depuis 10 ans, la marque Ardenne promeut des paysages et des modes de vie auxquels elles attribuent des valeurs (authenticité, enchantement, bien-être, partage) . Pour Marc Dufrêne,

**un décalage existe entre la nature vendue** (authenticité : empreint de naturalité, porté sur l'écologie, simplicité, ...) **et le paysage fréquenté.**

Si le tourisme est très important en matière de développement économique wallon (4.1% du VAB), **il existe très peu de structures de valorisation des espaces naturels** (ex. sur le plateau des Hautes-Fagnes seuls 3 cafés constituent les 3 portes d'entrée – pas de mise en valeur correcte de ce patrimoine).

De plus, **très peu de données sont recensées** à propos de la fréquentation de la nature et pourquoi elle est si importante dans les choix de destination.

Lorsque l'on reprend les données de la dernière étude de l'Observatoire Wallon du Tourisme (OWT) en 2019 (environ 15 millions de nuitées (reconnues ou non) ainsi que 13 millions de visiteurs<sup>1</sup>), le pôle « activité nature » compte 3 millions de visiteurs (30%) parmi lesquels sont comptabilisés les visiteurs de parcs animaliers (ex Pari daiza). **Les personnes fréquentant la nature pour elle-même (sans paiement d'un droit d'entrée) ne sont pas reprises dans ces données !** Or, on sait que les touristes viennent en Ardenne avec comme objectif premier de se promener et certains de visiter les milieux naturels. La principale raison pour aller dans la nature, c'est l'environnement, la naturalité, la richesse du patrimoine naturel.

### Une meilleure connaissance de la demande de nature grâce au projet AGRETA.

Le projet AGRETA<sup>2</sup> avait pour but également **d'évaluer la demande de nature qui n'est pas collectée traditionnellement.**

Il s'agissait de questionner :

- ✓ les **demandes** du public ciblé,
- ✓ **l'offres** (paysages, prestations ...),
- ✓ la **fréquentation réelle.**

L'objectif de cette collecte de données nouvelles était de:

- ✓ **révéler l'importance de la ressource « nature »** (paysages, capital naturel) dans les choix de destination,
- ✓ **de proposer des pistes d'améliorations** pour les différents acteurs touristiques en matière d'aménagement de paysages, d'infrastructures, de promotion, ... , pour bien répondre aux attentes du visiteur.

### Par qui et comment ?

**Les recherches furent menées** par l'Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech (ULiege), l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement à Nancy (INRAE) et l'asbl Ressources Naturelles Développement à Marloie (RND)<sup>3</sup>.

**Des données collectées de façon diverses (enquêtes en ligne, terrain, données GSM, caméras traps).**

---

<sup>1</sup> Entrées payantes – les autres ne sont pas comptabilisées.

<sup>2</sup> Se référer à la présentation n°7 du colloque.

<sup>3</sup> Breyne Johanna, Jens Abildtrup, Marc Dufrêne. L'écotourisme en Ardenne : les chiffres clés. 2021.

1. Pour ce faire, **un travail d'enquête internet** a été mené auprès de 1900 opérateurs touristiques recensés. 600 opérateurs touristiques, principalement des hébergeurs ou des maisons du tourisme ont répondu. 2300 personnes du grand public ont également été sondés.
2. En collaboration avec les parcs naturels des Hautes-Fagnes et des Deux Ourthes, **des enquêtes de terrain** furent menées (600 personnes interrogées).
3. Sur 14 territoires, des **données de fréquentation de données GSM** furent achetées à l'opérateur Proximus.
4. L'objectif étant également de tester différents systèmes de mesure dans le cadre de ce projet, des captures de fréquentation locale furent réalisées via **des caméras traps**<sup>4</sup> placés dans 4 massifs ardennais.

### La nature est bien la raison majeure de venir en Ardenne !

L'enquête révèle qu'au niveau des deux parcs naturels (Hautes-Fagnes et Deux Ourthes), la raison principale de leur venue en Ardenne, c'est la nature. En ce qui concerne les opérateurs touristiques, la principale raison pour laquelle les visiteurs séjournent dans leur établissement, c'est aussi la nature qui est identifiée en priorité. Quand on analyse les activités pratiquées par les touristes, on constate que les promenades sont en première position, suivies du vélo.

En outre, on s'aperçoit également que 50 % des touristes logent sur place et 75% mangent au restaurant lors de leurs visites.

### Parmi les questions adressées aux visiteurs :

#### A- que faudrait-il faire pour améliorer l'attractivité de l'Ardenne ?

1. La première piste d'amélioration serait la **création des espaces naturels protégés**.
2. La deuxième serait **d'augmenter la naturalité des milieux forestiers et agricoles**.
3. Enfin, la troisième serait de **limiter les jours de chasses** durant les weekends et les jours fériés.

#### B- quels sont les paysages attendus par le visiteurs ?

Ce travail prolonge l'étude réalisée voici près de 15 ans par Vincent Colson.

Il se confirme une préférence pour les forêts : riches en feuillus (64%), multistratifiées (78%), riche en biodiversité (présence de bois mort 80%), des forêts hautes (50%), avec des milieux naturels ouverts sans coupe à blanc (67%), avec des sentiers (78%) et des infrastructures présentes mais limitées (infos 66% ou activités à faire sur le terrain 57%).

#### C- souhaitez-vous être accompagnés sur le terrain ? est la question manquante qui , après cette étude, aurait semblée judicieuse d'adresser.

---

<sup>4</sup> Caméra destinée à comptabiliser ou observer les animaux.

Les visiteurs préfèrent des infrastructures de base pour l'accueil (signalétique, bancs, zone de pique-nique,...) plutôt d'aucune infrastructure ou une présence très importante. De manière indirecte, au travers des formulaires recueillies, la demande d'une médiation avec le milieu naturel semble manifeste.

### Que nous apportent les données GSM ?

Comme énoncé ci-dessus, la fréquentation touristique dans les forêts d'Ardenne a été mesurée notamment grâce à l'achat des **données téléphoniques par Proximus**. Les antennes téléphoniques délimitent un certain nombre de zones. Dans le cas de la Wallonie, l'étude portait sur **14 zones couvrant les 125 000 hectares de territoires les plus sauvages en 2018, soit 20% de l'Ardenne**. L'inconvénient est que si la densité de population est faible dans ces zones, la couverture GSM y sera réduite également avec des zones de grande taille!

Ces données téléphoniques furent analysées sur cinq périodes d'un mois et renseignent sur l'origine démographique des personnes, la durée de la visite, le logement sur place, ... . Au total, 8 millions de visiteurs ont été recensés dans les 14 zones sur la période de cinq mois. Près de **46%** des visiteurs sont des **locaux, ou habitants des zones avoisinantes**, environ **30% des Belges hors Ardenne** et enfin les **touristes internationaux sont près de 24 %**. Un pic de fréquentation se marque tous les week-ends (visiteurs de Flandre notamment). **On arrive à près de 12 millions de visiteurs dans ces 14 zones (1/5 de l'Ardenne) en 1 an**. Cela fait beaucoup de public ignoré dans les statistiques officielles par rapport au 13 millions payantes identifiées dans l'ensemble de la Wallonie.

Alors que les zones ont des surfaces similaires, il semble **se confirmer de grosses différences de fréquentation entre elles** ( 2.348.000 visiteurs PN des deux Ourthes contre 180.000 dans le massif de Saint-Hubert !).

### Que nous apportent les données des caméras traps ?

**20 caméras traps furent éparpillées dans les 4 massifs ardennais. 800.000 photos**. Après tri 230.000 images ont été captées de juillet 2018 à août 2019 avec un résultat de **500.000 personnes identifiées sur la durée de l'échantillonnage**. Lorsque l'on compare les données téléphoniques et les données des caméras, il en ressort une bonne cohérence.

### Que nous apportent le travail d'enquête conduit dans les deux parcs naturels ?

Il ressort que pour une journée en Ardenne, **le visiteur dépense 22 €/pers** tandis que les dépenses moyennes pour **plusieurs jours sur place sont de 76€/pers/jours**. L'analyse à tenter de définir le consentement à payer (ce que le visiteur serait prêt à payer en plus). Le visiteur dépense déjà 22€/pers/jour pour accéder au milieu naturel et **il serait prêt à payer entre 17€ (grand public) à 28€ (personnes interrogées dans les parcs) pour accéder au site** (comme un droit d'entrée). Chiffres équivalents à ce qui fut observé récemment en France lors d'une étude similaire sur une grande échelle. Pour bénéficier des caractéristiques attendues, **le visiteur serait prêt à faire près de 80 km de plus**. Cela correspond pratiquement au consentement a payé.

## Bilan général :

- ✓ **12 millions de visiteurs fréquente 25 % de l'Ardenne et 20 % des forêts** ( chiffres similaires à l'étude de Colson en 2009<sup>5</sup>). Les chiffres de OwT sous-estiment donc la réalité. Le pôle nature évalué par l'OwT est peu représentatif de la réalité. Des démarches sont à l'étude pour ajuster ce travail d'évaluation.
- ✓ **Le visiteur est dans une très forte attente de plus de nature, de plus de naturalité et d'un réseau viaire adapté** (sentiers) ! Si on n'y répond pas en Ardenne, les gens iront plus loin.
- ✓ **Les dépenses potentielles réalisées par ces touristes** (hors résidents et locaux) s'élèvent à près de **300 millions d'euros annuellement**.
- ✓ **Le consentement à payer** ( 17€ à 28€) pour profiter des espaces naturels se situe entre **100 et 150 millions d'euros de dépenses potentielles**. Ce chiffre équivaut à la valeur brute de la production forestière wallonne et à 10 x la valeur des locations de chasse pour les communes. **Il ne s'agit pas de remplacer mais d'ajuster peut-être.**

## L'éco-tourisme est bien un gisement socio-économique.

Il mériterait d'être développé (+ de zones protégées) et structuré (avec des activités expérientielles).

Cela améliorerait la qualité de l'accueil (plutôt que la quantité) et disperserait aussi les visiteurs évitant les nuisances de la sur-fréquentation.

Des exemples intéressantes : parc national de la Haute Campine<sup>6</sup> ou Vent des forêts<sup>7</sup>.

## La Wallonie dispose d'un gisement de 270.00 ha propice au déploiement de tels projets.

La Wallonie possède une surface importante peu propice à la culture production agricole ou sylvicole mais dont les enjeux en matière de biodiversité sont un atout.

Tous les territoires n'ont, en effet, pas les mêmes potentiels de production de biomasse! Certains sols sont favorables à l'agriculture, d'autres à la forêt de résineux, ... . **La Wallonie dispose de 15% (270.000 ha) de sols marginaux sensibles** (para-tourbeux, très-humide, alluviaux, inondables, en fortes pentes, ... ).

---

<sup>5</sup> Colson V. (2009), La fonction récréative des massifs forestiers wallons : analyses et évaluation dans le cadre d'une politique forestière intégrée. Thèse de doctorat. Gembloux, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, 277 p

<sup>6</sup> <https://www.nationaalparkhogekempen.be/fr>

<sup>7</sup> <https://ventdesforets.com/un-laboratoire-de-creation-a-ciel-ouvert/>

Vent des Forêts, centre d'art contemporain d'intérêt national, affirme depuis 24 ans la rencontre fructueuse du monde rural et de l'art contemporain. Situé au cœur du département de la Meuse, en région Grand Est, Vent des Forêts est porté depuis 1997 par une association qui fédère 6 villages agricoles et forestiers : Fresnes-au-Mont, Lahaymeix, Nicey-sur-Aire, Pierrefitte-sur-Aire, Dompcevrin et Ville-devant-Belrain.

**Ces sols abritent une grande partie d'une biodiversité extraordinaire.** Des habitats y sont considérés comme prioritaires au niveau européen. Certains de ces habitats ont déjà fait l'objet de travaux de restauration en Ardenne notamment.

En matière de sylviculture, on sait qu'**1/3 des résineux sont plantés dans des conditions très compliquées**<sup>8</sup>. Une plantation sur des sols sensibles et marginaux peut conduire à des prises de risques inconsidérées générant des coûts importants qui reposent sur la collectivité. Des alternatives existent.

**Redéployer la nature sur ces sites-là et valoriser au mieux ce patrimoine naturel offrent toutes une série de potentialités nouvelles :**

- ✓ En arrêtant de produire où on perd de l'argent, **la rentabilité de la production s'améliore.**
- ✓ On a une meilleure **résilience du fonctionnement des paysages** parce qu'on travaille davantage sur le maintien de systèmes écosystémiques assurés par la nature ( contrôle de l'érosion, stockage de carbone, ...).
- ✓ En plus, on peut **valoriser cela au niveau socio-économique via le développement d'une offre touristique locale.**
- ✓ C'est une **source de revenus non délocalisables.**

Par le maintien et le développement d'activités, ce redéploiement de la nature s'avèrera un réel plus pour les communes rurales !

### **Le cas de la région de Saint-Hubert**

**En 2003**, la région comprenait **80 ha de réserves naturelles**. La région comprenait alors 2700 ha de sols marginaux (tourbeux et très humides).

Dès 2002, un projet Life a permis de restaurer 570 ha pour atteindre **aujourd'hui 640 ha d'espaces protégés.**

Le projet Nassonia<sup>9</sup> devrait conduire à la protection et à l'ouverture d'espaces supplémentaires.

#### **En matière touristique ?**

- ✓ **Le projet Life** dont l'objectif est la restauration a conduit à une **valorisation touristique très limitée** des lieux.
- ✓ Ce massif de Saint-Hubert comprend à peine **20 km de sentiers** (hors chemins d'exploitation forestière)
- ✓ Il reste encore près de **1000 ha de sols marginaux avec des résineux** qui pourraient être remplacés.
- ✓ Un énorme problème est **la traversée du massif par la N89**. Cette voie est un frein à la circulation de la faune et des hommes. Les liaisons écologiques sont entravées. Un site Natura 2000 y est également coupé en 2. Elle est également source de nuisances sonores.

---

<sup>8</sup> Claessens et alii (2001), Plante-t-on l'épicéa n'importe où ? L'apport de l'analyse objective d'une pessière wallonne.

<sup>9</sup> <https://www.nassonia.be/>

## Quelles solutions apporter ?

- ✓ **Sur un tronçon de 6,5 km de la N89**, il serait intéressant de réduire **la vitesse à 70km** et de remplacer la voie à 4 bandes par **une voie à 2 bandes à laquelle s'adjoindrait une piste cyclable** reliant Saint-Hubert à Champlon. **Les activités nature seraient ainsi rendues possibles par une circulation plus aisée.** Près de 140 km de chemins stabilisés pour le vélo et 120 km de sentiers pour randonneurs seraient rendus possibles parce que l'interconnexion serait rétablie.

## Le cas du plateau des Tailles (plateau de la baraque Fraiture).

En 2005, ce plateau comprenait 650 ha de réserves naturelles. Aussi 3000 ha de sols marginaux (tourbeux).

Dans le cadre du projet Life, 350 ha furent restaurés pour obtenir à ce jour 1000 ha d'espaces naturels protégés.

## En matière touristique ?

- ✓ **Le projet Life** dont l'objectif est la restauration a conduit à une **valorisation touristique très limitée** des lieux.
- ✓ Ce espace comprend **peu de sentiers** pour en « profiter ».
- ✓ Encore de **nombreux propriétaires privés** qui freinent une circulation aisée mais cela peut s'arranger si l'on se met autour de la table.
- ✓ Il reste encore près de **1000 ha de sols marginaux avec des résineux**. Les plantations sont déjà interdites par le code forestier pour certaines zones.
- ✓ Le plateau est **traversé par la E25**. Impossible dans ce cas d'imaginer des aménagements directement sur cette voie fort fréquentée. Toutefois des passerelles pour le passage de la faune et pour les hommes via une mobilité douce sont envisageables parfois à moindre coût (bois local). Des exemples positifs existent dans la forêt de Meerdael (2 passages à faune et 2 passerelles à touristes).

## En conclusion :

**Une grosse attente existe sur les enjeux de nature pour le développement du tourisme nature.**

- ✓ On a **déjà développé des espaces intéressants** ( ex. Saint-Hubert, ...).
- ✓ Les **animaux sauvages recolonisent** l'Ardenne. Ils peuvent s'avérer aussi un support de communication intéressant pour valoriser l'Ardenne.

**L'ensauvagement est bien à nos portes.**

Il serait **dommage de ne pas arriver à valoriser** nos paysages ruraux qui le méritent bien !